

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Le regard du locuteur en langue des signes française de Belgique (LSFB)

Meurant, Laurence

Publication date:
2006

Document Version
Version revue par les pairs

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Meurant, L 2006, 'Le regard du locuteur en langue des signes française de Belgique (LSFB): Éclairages réciproques d'un modèle de l'iconicité et d'une théorie du dialogue', Article présentée à Syntaxe, interprétation, lexicque des langues signées , Lille, France, 6/06/06.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

LE REGARD DU LOCUTEUR EN LANGUE DES SIGNES
FRANÇAISE DE BELGIQUE (LSFB)
ÉCLAIRAGES RÉCIPROQUES D'UN MODÈLE DE L'ICONICITÉ
ET D'UNE THÉORIE DU DIALOGUE¹



Laurence Meurant
Université de Namur, Belgique
Laurence.meurant@fundp.ac.be

Résumé

En prenant comme point de départ le principe de la mise en relation du regard du signeur avec les paramètres manuels des signes, on propose de construire une description des mécanismes référentiels (déictiques et anaphoriques) de la langue des signes française de Belgique (LSFB). Par l'éclairage réciproque des analyses de Cuxac (2000) et du modèle des conversions dialogiques de Coursil (2000), on décrit le regard adressé du locuteur comme l'indice déictique premier en LSFB. De cette proposition découle une analyse des valeurs de loci (notion reprise à Engberg-Pedersen (1993)) et des formes de transfert personnel (notion revisitée à partir de Cuxac (2000)) comme relevant du champ de l'anaphore. Le transfert personnel reçoit une définition en termes morphologiques : il est considéré comme l'effet iconique produit par la neutralisation de la valeur de personne.

Abstract

Considering the relation established between the signer's gaze and the manual components of the signs, it is proposed to build a description of the referential (deictic and anaphoric) mechanisms of the Sign Language of southern Belgium (LSFB). By the reciprocal enlightening of Cuxac (2000)'s analysis and Coursil (2000)'s theory of dialogical conversions, the addressed gaze of the locutor is described as the fundamental deictic landmark in LSFB. From this proposition results an analysis of the values of locus (notion borrowed from Engberg-Pedersen (1993)) and of the forms of "personal transfer" (notion revisited from Cuxac (2000)) as pertaining to the anaphoric field of reference. The personal transfer gets a morphological definition: it is considered as the iconic effect produced by the neutralisation of the value of person.

¹ Cette étude n'aurait été possible sans la participation et l'agrément de C. Gerday, de F. Mettioui et de D. Meunier, qui apparaissent dans les illustrations. Qu'elles en soient vivement et chaleureusement remerciées.

1. INTRODUCTION

Les travaux de C. Cuxac se démarquent, dans l'ensemble du paysage de la linguistique des langues signées, par l'importance accordée au rôle du regard dans la structuration linguistique de la langue des signes française (LSF). A chaque étape de l'exposé des « voies de l'iconicité », le regard est décrit comme un paramètre sur lequel s'ordonne la langue. Et plus encore, la force des analyses de l'auteur tient à la permanente mise en relation du regard avec les autres paramètres (notamment manuels) de la LSF. Autrement dit, le regard n'est pas décrit comme significatif en lui-même, mais comme attribuant leur valeur aux autres composantes de la langue.

Il est proposé ici de construire une description intégrée des mécanismes référentiels de la langue des signes française de Belgique (LSFB) sur l'appui de ce principe de la mise en relation du regard avec les paramètres manuels des signes. L'on verra comment les analyses de Cuxac (2000) entrent en résonance avec la théorie des « conversions dialogiques » proposée par Coursil (2000), modèle dont l'originalité est de considérer l'énonciation non pas comme l'acte individuel de production d'un énoncé, mais comme l'effet d'une conversion opérée par celui qui reçoit l'énoncé. L'étude articulée du regard et des mains en LSFB illustre et renforce ce modèle dialogique qui, à son tour et réciproquement, suggère le réaménagement de certaines distinctions posées en langue des signes, dans la visée d'une cohérence plus grande encore avec le fonctionnement du regard ; il s'agira essentiellement d'un réaménagement de la catégorie des « transferts personnels » proposée par C. Cuxac.

2. OUTILS THÉORIQUES

Deux cadres théoriques constitueront les références centrales de cette étude. L'un est un modèle spécifique aux langues signées, et construit au regard du fonctionnement iconique de la LSF. L'autre est un modèle de linguistique générale, élaboré au départ de l'étude du français et validé auprès d'une grande variété de langues orales. La mise en dialogue de ces deux outils invite le descripteur à révéler ce que, au-delà de sa manifestation empirique toute particulière, une langue signée illustre du fonctionnement de la capacité humaine de langage, et en cela offre une opportunité originale pour la linguistique générale de revisiter certains de ses concepts et catégories.

2.1. *Modèle de l'iconicité (Cuxac (2000))*

Suivant la voie ouverte par Cuxac (2000 : 192-194 et 216-222), le paramètre du regard sera considéré dans sa relation aux paramètres manuels du signe. Autrement dit, le regard sera étudié comme un point de coordonnées par rapport auquel les composantes manuelles reçoivent leur valeur linguistique.

Cette position contraste avec celle qui sous-tend la description du système personnel en langue des signes, chez différents auteurs de la tradition anglo-américaine de la linguistique des langues signées (Meier (1990), Engberg-Pedersen (1993), Nilsson (2004) par exemple). Leurs travaux tiennent pour la seule distinction entre première et non première personne et s'opposent ainsi aux schémas ternaires en première, deuxième et troisième personnes. Ce schéma binaire repose essentiellement sur le constat que ni la forme du pointé, ni le comportement du regard ne permettent de distinguer des pronoms de deuxième et de troisième personnes. Cependant, on verra que si, au lieu de considérer indépendamment les

deux types de composantes, on prend en compte le rapport qui les unit, il est possible de décrire de manière économe le système des pronoms personnels en LSF.

Du modèle de l'iconicité sera aussi empruntée la notion de « transfert personnel », à laquelle, dans le cours du propos, il sera donné une définition spécifique en termes grammaticaux, étrangère au modèle de Cuxac lui-même.

Comme point de départ, on rappellera la définition que donne Cuxac (2000 : 51-62) du transfert personnel. D'abord, il s'agit d'une « structure de grande iconicité », à savoir d'une forme par laquelle le locuteur entre dans la visée de montrer ou d'illustrer tout en disant. Ensuite, cette structure se caractérise par son statut sémantique et ses propriétés iconiques. En mettant en jeu tout le corps du locuteur, elle permet de reproduire une ou plusieurs action(s) effectuée(s) ou subie(s) par un actant du procès de l'énoncé. Le narrateur s'efface et semble se transformer en un protagoniste de l'énoncé : ses gestes correspondent aux gestes effectués par le personnage dont il parle et qui a pris sa place. « Il s'agit en quelque sorte d'une pronominalisation spatiale effectuée au moyen du corps » (Cuxac (1998 : 52)). Enfin, toutes les composantes du corps du signeur participent à cette structure, les mains, l'ensemble du corps, le visage, la mimique, le regard :

- Les configurations des mains (en inventaire restreint) peuvent représenter des types d'actions comme des démarches ou des saisies.
- Le locuteur prend le regard du personnage qu'il transfère, que celui-ci soit agent, patient ou bénéficiaire du procès de l'énoncé. Il ne doit pas croiser le regard de l'interlocuteur, ce qui mettrait fin à l'opération de transfert.
- La mimique faciale du signeur caractérise soit l'état d'esprit du personnage transféré (elle peut alors intervenir après la réalisation du procès), soit la relation entre le personnage transféré et l'action que celui-ci accomplit (la mimique accompagne alors forcément la réalisation du procès et ne signifie que par rapport à celui-ci).

2.2. Modèle des conversions dialogiques de Coursil (2000)

De l'essai de linguistique générale de Coursil, *La fonction muette du langage*, on se limitera ici à présenter un élément crucial, qui s'est offert comme un guide dans l'analyse du regard en LSF présentée ici.

Coursil (2000) étudie la catégorie grammaticale de la personne en construisant un cadre d'analyse qui renverse les perspectives habituelles sur l'énonciation : l'énonciation est vue, chez lui, du côté de celui qui reçoit l'énoncé (il l'appelle « entendant »² ou B), et non du côté de celui qui le produit (il l'appelle « parlant » ou A). Au départ de cette question : « que deviennent les indices de personne, émis par A, chez B qui reçoit l'énoncé ? », l'auteur aboutit au schéma de la figure 1.

² Cette instance de l'entendant reçoit chez Coursil une définition totalement détachée de la référence à l'audition. Il ne s'agit pas du sujet empirique doté des capacités de perception auditive, mais d'un sujet de discours, d'un « rôle dialogique » (Coursil & Giot, 2003 : 1).

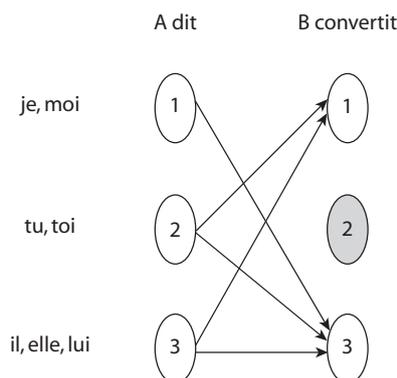


Figure 1 : Conversions dialogiques selon Coursil (2000).

Si A dit « Je suis à Paris et tu es à Londres », B peut convertir de deux façons : soit il s'inclut dans la conversion (en considérant que c'est à lui que A s'adresse) et comprend « Il est à Paris et je suis à Londres » ; soit il considère que ce n'est pas à lui que A parle, mais à une tierce personne, et il comprend « Il est à Paris et il est à Londres ».

Si A dit « Il est à Paris », de même, l'inclusion *vs.* exclusion produit deux possibilités de conversion : si B comprend que c'est de lui qu'il s'agit, il convertit en « Je suis à Paris » (ou « Il sait donc que je suis à Paris, puisqu'il le dit à l'autre ») ; s'il ne s'inclut pas dans la conversion, il construit « Il est à Paris ».

L'activité linguistique de conversion est donc une activité muette ; elle constitue, selon l'auteur, un « code d'entrée dans la langue ». En plaçant ainsi la fonction muette du langage au centre de l'analyse linguistique, Coursil renoue avec l'idée saussurienne, reprise ensuite par Bally, d'une linguistique interne. « L'entendeur est du côté de la langue ; c'est à l'aide de la langue qu'il interprète la parole » (Bally, cité par Coursil (2000)). La prise en compte de cette opération de conversion souligne, au rebours des théories communicationnelles, que le dialogue n'est pas *transmission* de données de langue du parlant vers l'entendant, c'est-à-dire entre deux pôles réciproques et *symétriques*, mais qu'il est plutôt une *conversion asymétrique* d'indices émis par le parlant, en valeurs dans le registre de l'entendant. L'asymétrie apparaît à propos de la dénommée « deuxième personne » : le schéma montre qu'elle est une place vide du côté de B. Le *tu*, l'indice 2, a seulement une fonction d'appel : il n'est jamais l'aboutissement d'une conversion.

L'on se limitera ici à l'exposé de ce fragment du modèle, sans développer par exemple les conversions des indices dérivés par pluralisation (*nous, vous, ils*, etc.). Il sera montré ci-dessous comment cette hypothèse de la distinction entre la « fonction d'appel » du *tu* et la valeur de personne semble trouver une illustration visuelle en langue des signes.

Sur cet arrière-fond théorique, il s'agit maintenant de tracer les contours d'une description intégrée des mécanismes référentiels de la LSF, en partant du principe de la mise en relation du regard avec les paramètres manuels des signes et en laissant s'éclairer mutuellement le modèle de Cuxac et celui de Coursil.

La notion de « deixis » qui sera utilisée fera référence à la position de Benveniste (1966 et 1970) à ce propos, qui rejoint celle de Quine (1953) sur l'indétermination du référent : une position de linguistique interne, où l'ostension déictique est vue comme un principe sui-référentiel par lequel l'énoncé fait référence à l'énonciation qui le contient. Cette notion est indépendante de toute considération (externe à l'ordre strictement linguistique) sur les êtres empiriques et les objets présents à la situation de communication.

3. DEIXIS ET REGARD ADRESSÉ

L'étude des pronoms personnels que propose Cuxac (2000 : 192-200), d'où est tirée la figure 2, servira de point de départ à l'analyse. Les marques de personne, souligne l'auteur, ne peuvent être réduites aux pointages dirigés dans l'espace ; elles sont plutôt le fait de la relation entre les directions du pointé et du regard. La coïncidence entre le pointage et le regard signifie « tu, te, toi » : « l'allocutaire est aussi protagoniste de l'énoncé ». La dissociation entre le pointage et le regard signifie « il, le ou lui » : « le pointage marque un protagoniste de l'énoncé présent physiquement à la situation, le regard marque l'allocutaire ».

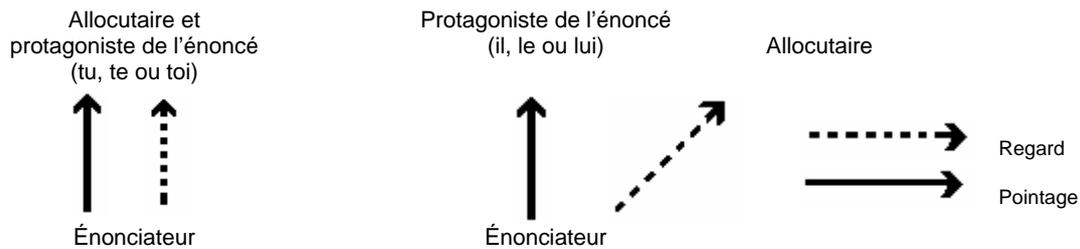


Figure 2 : Marques de personne selon Cuxac (2000).

De même, l'auto-pointage du signeur renvoie au protagoniste « première personne : je, me, moi » (idem : 193).

Si on s'attache à observer le fonctionnement des pronoms personnels de la LSFB, la formule de Cuxac (ibidem), selon laquelle « c'est le regard qui fonde la relation d'énonciation », se révèle tout à fait pertinente et éclairante. Il apparaît en effet que le regard adressé à l'allocutaire est une constante du système des pronoms personnels. Quelle que soit la variété de leur réalisation spatiale (cf. la comparaison des deux lignes de la figure 3 entre elles), les indices JE, TU ou IL se calculent au départ de ce regard adressé, par rapport auquel les paramètres manuels marquent soit une coïncidence (TU et JE) soit une non-coïncidence (IL).



Figure 3 : Pronoms personnels (formes du singulier) en LSFB.

L'analyse de la systématique de ces formes amène dès lors à considérer que l'adresse du regard constitue le point d'appui de l'ordonnancement des pronoms personnels. Cette hypothèse fait écho à la notion de « fonction d'appel » de Coursil, avec cet avantage que, en LSFB et contrairement au français, il est visiblement possible de distinguer l'indice *tu* de la fonction d'appel. En effet, l'indice est fait de la coïncidence pointage-regard, alors que la

fonction d'appel est remplie par le seul regard adressé ; à ce titre, la fonction d'appel est aussi visiblement présente dans les autres pronoms (JE et IL).

Une distinction sépare cette analyse de celle que propose Cuxac (2000), à savoir l'abandon de la distinction entre protagonistes de l'énoncé et protagonistes de l'énonciation (dont l'allocutaire fait partie). La raison de cet abandon tient au fait que le protagoniste de l'énoncé qui est désigné par un pointage, par sa présence à l'événement énonciatif, est lui-même un « entendant », au sens de Coursil, un « B » qui opère les conversions dialogiques. Le système pronominal s'en trouve simplifié en un fonctionnement basé sur une constante (le regard adressé) et trois rapports entre regard et pointage :

- Le regard adressé implante la position de l'allocutaire (qui peut ou non correspondre à la position d'une personne physique).
- Quand le pointage et l'adresse coïncident, on a le pronom 'tu' (indice 2), offert aux conversions personnelles (il aboutit soit à un 'je' soit à un 'il') ;
- Quand le pointage est dirigé vers le signeur et toujours soutenu par le regard adressé, on a le pronom 'je' (indice 1), offert aux conversions (il aboutit à un 'il') ;
- Quand le pointage et l'adresse du regard sont non coïncidents, on a le pronom 'il' (indice 3) qui aboutit par conversion soit à un 'je' soit à un 'il' dans le registre de B.

Le regard adressé, donc, ne constitue pas à lui seul l'indice de deuxième personne. Il faut plutôt y voir l'étalon sur lequel la langue bâtit le système des indices de personne et, au-delà, l'ensemble des valeurs déictiques. Ces deux observations répondent aux arguments qui fondent l'opposition binaire entre première et non première personne, et donc le rejet de la distinction entre deuxième et troisième personnes : ni le regard à lui seul, ni les pointages à eux seuls ne supportent les valeurs de personnes, mais c'est leur mise en rapport qui est régulière.

En LS(FB), le regard adressé serait, selon cette analyse, l'indice déictique premier. Il constituerait, en ce sens, une illustration visuelle de la fonction d'adresse de Coursil (2000). Dès lors, comment analyser les structures qui se fondent sur l'interruption de cette adresse ?

4. ANAPHORE ET INTERRUPTION DE L'ADRESSE DU REGARD

Si on attribue au regard adressé le statut d'indice déictique, ou de point de coordonnées du champ de l'énonciation, les ruptures de l'adresse du regard constituent des interruptions de la référence à l'indice déictique. Autrement dit, elles ouvrent un champ de références qui suspend la référence directe à l'énonciation, et que, pour cette raison, l'on dira anaphorique. Deux types de structures peuvent être repérés au sein de cet ordre de référence : ils se fondent systématiquement, mais distinctement, sur une interruption de l'adresse du regard. L'on envisagera successivement l'installation des valeurs de *loci* (notion adaptée d'Engberg-Pedersen (1993)) et l'opération de transfert personnel (notion reprise à Cuxac (2000), cf. ci-dessus).

4.1. *Loci*

L'exemple de la figure 4 rassemble plusieurs occurrences de ce qu'à la suite d'Engberg-Pedersen (1993) on appellera l'installation de valeurs de locus. En décrivant la disposition des musiciens d'un orchestre, le narrateur grammaticalise l'espace situé face à lui, désignant des emplacements par la conjonction entre la position (ou direction) prise par les mains et la

direction du regard, centré sur cet « espace frontal », où sont dès lors installés les loci notés ‘a’, ‘b’ et ‘d’.

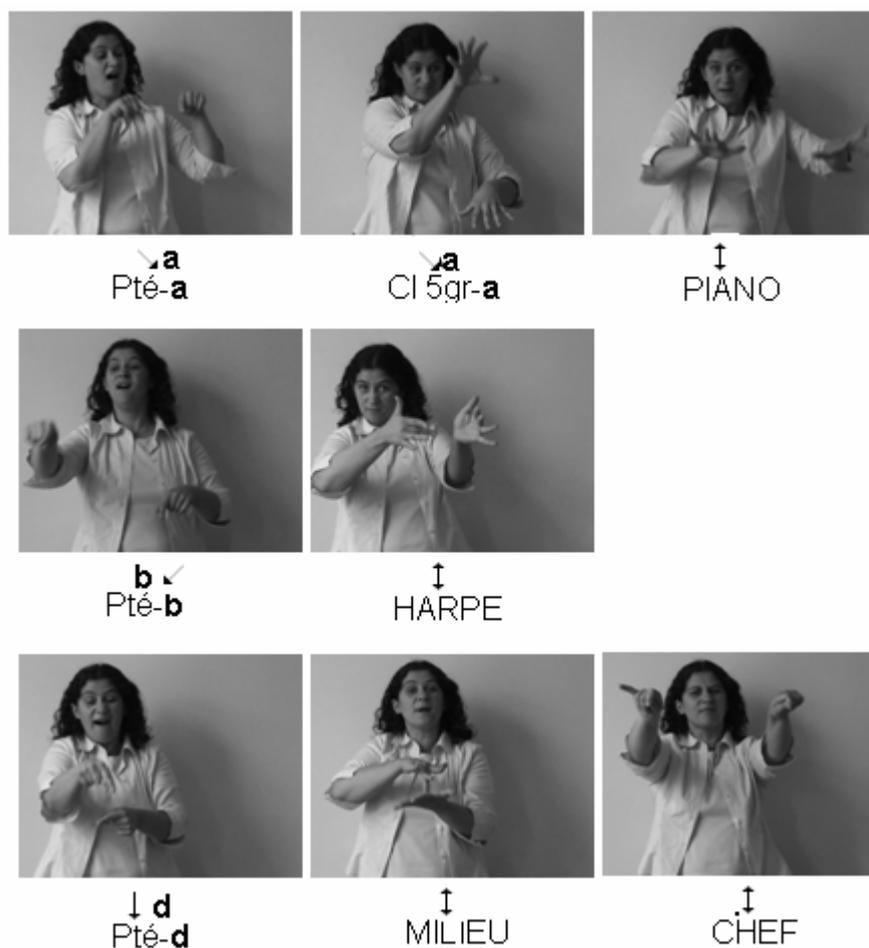


Figure 4 : ‘Il y a un piano, une harpe et, au milieu, le chef d’orchestre’.

Dans l’exemple de la figure 5, la forme verbale a-SOIGNER-b inclut deux valeurs de locus, associées aux noms GRAND-MÈRE et GRAND-PÈRE. A nouveau, en effet, l’adresse du regard est interrompue, le regard se centrant brièvement sur l’espace frontal tout en accompagnant la direction et la position des mains. L’on dira que le regard opère une grammaticalisation de l’espace frontal en valeurs différentielles de locus : dans ce cas, les loci ‘a’ et ‘b’.

L’installation de loci dans l’espace n’est pas incompatible avec la réalisation de valeurs déictiques de personne. Dans le cas de l’exemple de la figure 6, le même constituant verbal 1-SOIGNER-b supporte à la fois une valeur de première personne (‘1’) et une valeur de locus (‘b’).

SILEXICALES 5

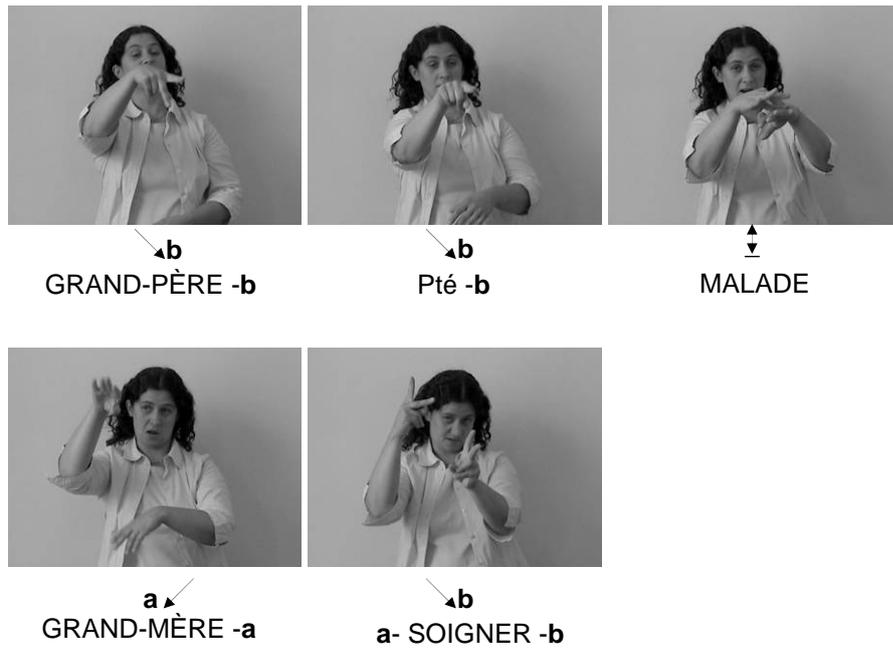


Figure 5 : 'Grand-mère soigne Grand-père qui est malade'.



Figure 6 : 'Je soigne Grand-père'.

4.2. Transferts personnels

Dans l'exemple de la figure 7, l'interruption de l'adresse du regard a une portée plus étendue que dans le cas de l'installation des loci : la comparaison avec la figure 6, où le verbe inclut une valeur de première personne, est à ce titre instructive. La fermeture des yeux, à la figure 7, a lieu dès l'articulation du pointé sur le corps du signeur, et prolonge son effet pendant la durée de tout le verbe (les paupières restent pratiquement fermées). Autrement dit, l'interruption de l'adresse porte sur la forme verbale dans son ensemble, y compris sur le préfixe personnel.

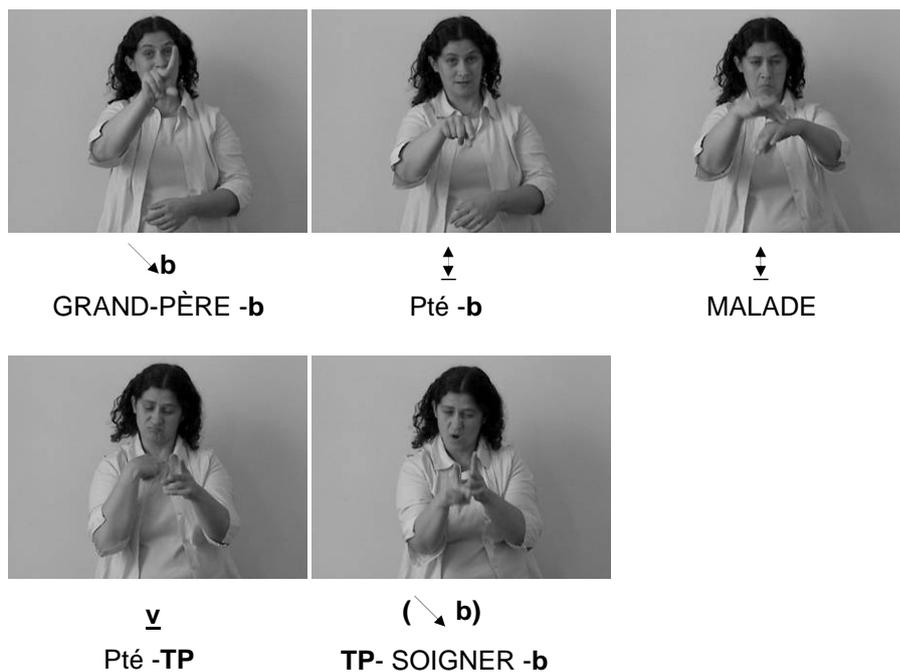


Figure 7 : '[Grand-mère] soigne Grand-père'.

Si cet énoncé produit en contexte le sens de « Grand-mère soigne Grand-père », et que donc le pointage sur le corps du signeur est interprété comme renvoyant au personnage de la grand-mère, c'est que l'on y voit une assimilation entre le corps du signeur et celui de ce personnage. Ce cas illustre le phénomène de « transfert personnel » décrit par Cuxac (2000). Janzen (2004) en parle comme un cas de « rotation mentale de l'espace » : le corps du signeur ne subit pas de déplacement physique, mais l'organisation spatiale de la scène est mentalement tournée de manière à ce que la perspective de l'un des participants à l'événement s'aligne sur celle du signeur. Engberg-Pedersen (1993) décrit ce type de cas comme relevant d'un phénomène d'évitement de l'accord, indiquant la perspective particulière d'un personnage dans l'énoncé.

Mais il semble possible de donner une définition spécifiquement grammaticale de ce type de formes et d'expliquer ainsi sur quel processus grammatical s'appuient les effets iconiques, cognitifs ou encore pragmatiques repérés par ces différents auteurs. Il est en effet remarquable que l'assimilation entre le corps du signeur et celui du personnage transféré est incompatible avec la réalisation d'une valeur déictique de personne. Le pointé sur le corps du signeur qui précède le verbe dans l'exemple de la figure 7 est précisément accompagné d'une fermeture des yeux, et donc d'une mise en suspens de la référence à l'indice déictique. Il y a en quelque sorte grammaticalisation du corps du signeur, qui est désigné comme centre d'un ordre de référence détaché de toute relation au champ de l'énonciation. Autrement dit encore, le phénomène du transfert personnel impose une rupture de la construction de la personne : la mise en suspens de l'adresse crée un vide personnel, en entraînant la forme verbale hors du champ structuré par la fonction d'adresse. Le transfert personnel correspond, en ce sens, à une indifférenciation de la personne, ou à une neutralisation des oppositions de personne.

Avant d'envisager les conséquences du réaménagement de la notion de transfert personnel qu'implique cette définition, un dernier point permettra de souligner une caractéristique commune des deux types de valeurs anaphoriques que sont les loci et les transferts personnels, telles que définies dans cette étude.

4.3. Loci et transferts personnels désignés comme points de référence : anaphore « pseudo déictique »

Un locus, tout comme une forme de transfert personnel, peut être désigné comme point de repère au départ duquel une autre valeur anaphorique est installée dans l'espace. A la figure 8, c'est une valeur de locus qui constitue ce point de référence ; à la figure 9, c'est une forme de transfert personnel.

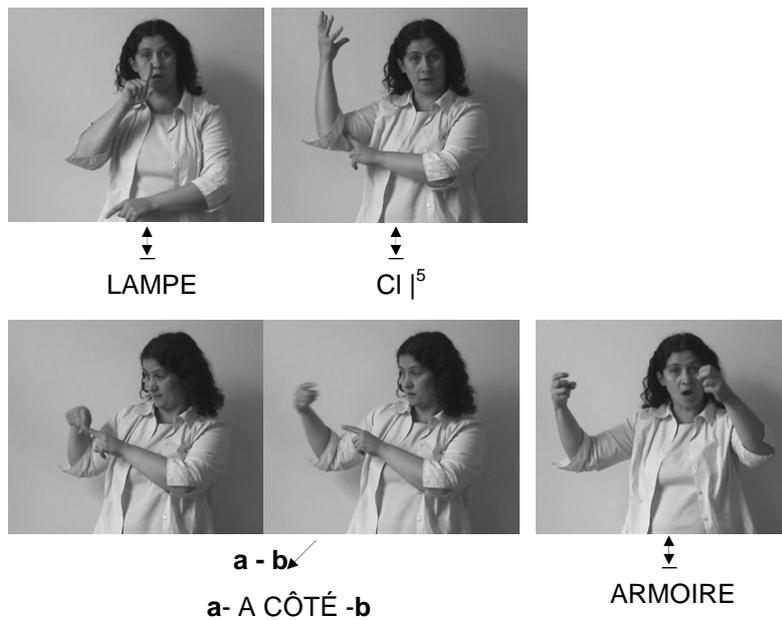


Figure 8 : 'Il y a une lampe [en a] et, à côté de celle-ci [en b], une armoire'.

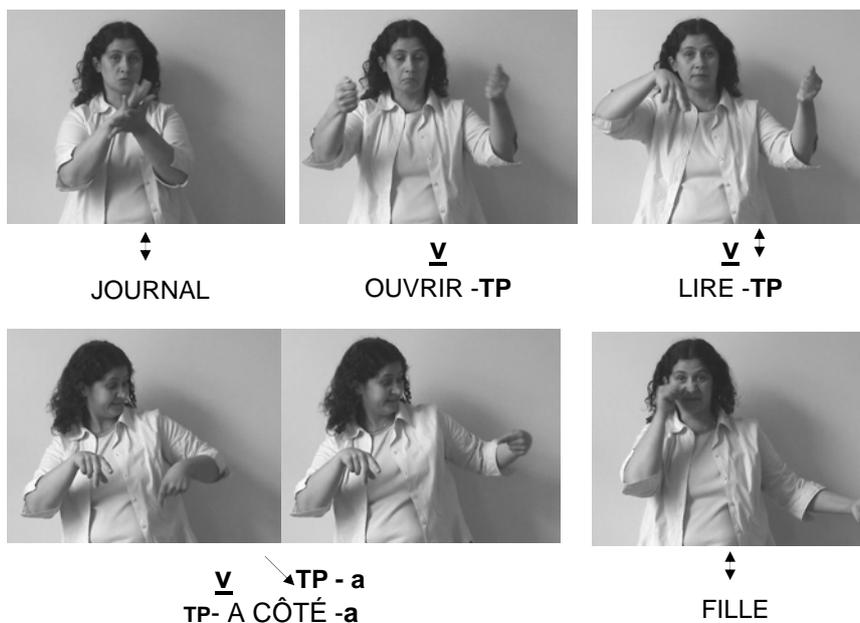


Figure 9 : '[Le papa] ouvre et lit son journal ; à sa gauche se trouve [sa] fille'.

Dans ces deux cas, on peut donc observer la mise en œuvre d'une monstration, d'une ostension, au sein même du champ anaphorique. C'est ce phénomène que l'on a choisi d'appeler « pseudo-deixis ».

5. RÉAMÉNAGEMENT DE LA NOTION DE TRANSFERT PERSONNEL

La définition du transfert personnel proposée au point 4.2., selon laquelle il serait le produit d'une neutralisation de la valeur de personne, est intimement, mais exclusivement, liée aux caractéristiques du regard observées par Cuxac. Ses propriétés iconiques ont été considérées comme des conséquences de cette neutralisation des oppositions de personne, et non comme leur explication. La distinction entre structures de grande iconicité et signes standards n'intervient pas non plus dans cette définition. Il en découle une proposition de double réaménagement de la catégorie des transferts personnels, par rapport à la proposition de Cuxac : par un ajout et par un retranchement.

5.1. Ajout des « semi-transferts personnels »

L'ajout concerne les « semi-transferts personnels », tels que décrits dans Cuxac (2000 : 191-192). Il s'agit de structures qui combinent un procès émis au moyen d'un signe standard et un transfert du personnage (agent, patient ou bénéficiaire du procès). L'utilisation d'un signe standard (« signe qui relève d'un dire sans montrer », « qui nécessite chez le récepteur du message la connaissance du lexique standard de la LSF ») impose à l'auteur de placer ces structures hors de la grande iconicité, et donc de ne pas les assimiler aux transferts personnels.

Cependant, la comparaison des exemples de la figure 10 incite à considérer que ce critère qui sépare la grande iconicité des signes standards a moins de force explicative et descriptive que le critère du regard.

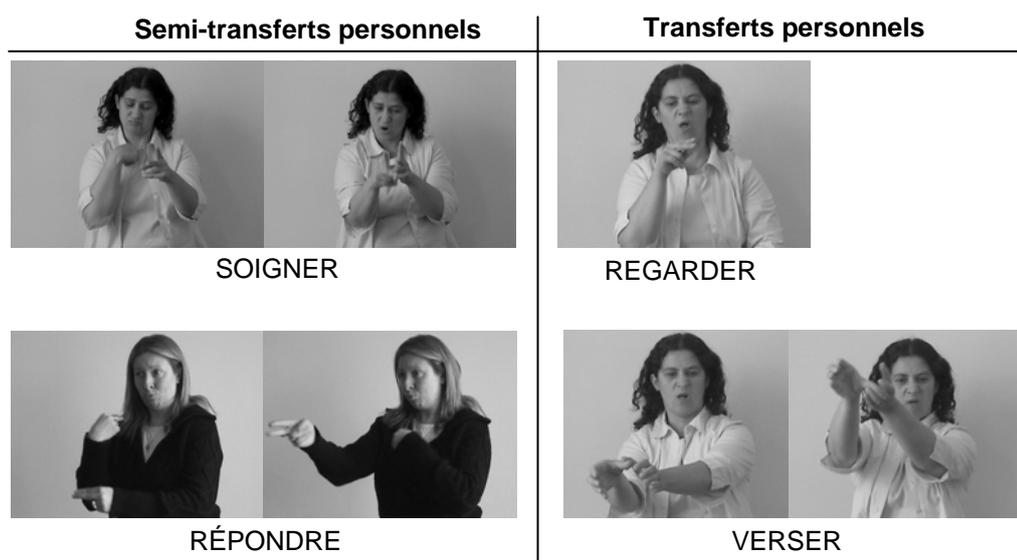


Figure 10 : Distinction de semi-transferts personnels et de transferts personnels en LSF, selon les critères définitoires de Cuxac (2000).

Dans les deux exemples SOIGNER et RÉPONDRE, à la figure 10, le mouvement et la configuration de la main forment ensemble les radicaux SOIGNER et RÉPONDRE qui font partie du lexique de la LSF (comprendre ces formes exige la connaissance de ce lexique). Mais, pendant l'articulation des deux radicaux, l'expression du visage, l'investissement du corps et le regard détourné participent au transfert personnel du locuteur qui « devient », dans le premier cas, le personnage de la grand-mère en train de soigner son mari et, dans le second cas, le personnage d'un Sourd en discussion franche avec un autre Sourd.

Par contre, selon les critères invoqués par Cuxac, les deux formes glosées par REGARDER et VERSER relèvent entièrement de la grande iconicité. Elles disent en montrant le personnage de la fille qui, à la première ligne, regarde avec malice, vers le bas, un personnage dès lors présenté comme plus petit et qui, à la seconde ligne, saisit un objet cylindrique que l'on prend à deux mains et que l'on renverse par un mouvement des bras. La configuration 'V' de REGARDER provient, selon Cuxac (2000 : 116), de la remotivation du signe standard VOIR ; par remotivation, donc, elle s'est dépourvue de son statut de signe du lexique standard, et entre dans la grande iconicité. Dès lors, cette forme REGARDER constitue un cas de transfert personnel, au même titre que VERSER.

La frontière peut cependant sembler fragile entre cette analyse de REGARDER et celle de SOIGNER ou RÉPONDRE. En tous cas, la distinction entre les deux colonnes d'exemples repose sur un critère socio-linguistique (celui de la standardisation) qui est étranger aux critères iconiques eux-mêmes, et qui amène davantage la représentation d'un continuum entre transferts personnels et semi-transferts que celle d'une frontière entre deux ordres bien distincts.

Par ailleurs, la comparaison des deux occurrences de MARCHER illustrées à la figure 11 suggère une analyse distincte des exemples précédents. Ces deux formes se construisent sur l'utilisation d'une configuration de la main et d'un mouvement répété et alternatif qui donnent à voir, sans autre spécificité lexicale, la démarche d'un animé. Selon les critères iconiques invoqués ci-dessus, il s'agit dans les deux cas de structures de grande iconicité.

Cependant, on reconnaîtra que seule la première forme donne à voir le transfert d'un personnage en train de marcher ; le locuteur, dans la seconde forme, n'est pas assimilé au personnage de la fille qui marche, mais plutôt au personnage d'un vieux monsieur qui regarde la fille marcher. L'on a donc là une forme de transfert personnel et une forme hors transfert, dont la distinction ne peut s'expliquer par le recours au critère de la standardisation, mais qui s'explique par contre par la distinction du comportement du regard. L'effet iconique du transfert personnel est sous-tendu par la mise en suspens de l'adresse du regard.

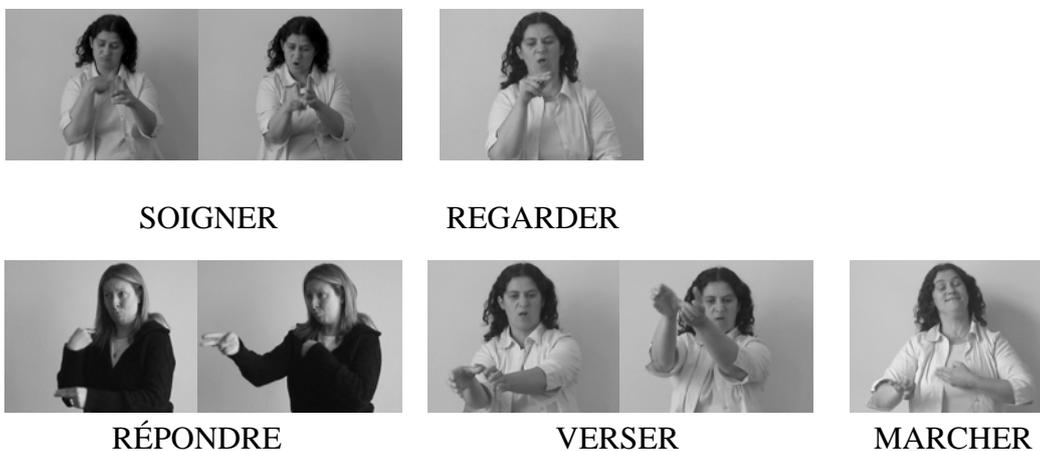


Figure 11 : Distinction entre une forme de transfert personnel et une forme personnelle du même verbe sur le critère du comportement du regard (adresse vs. non-adresse).

En somme, il apparaît de cette manière que le critère de la présence d'un signe du lexique standard est d'un enjeu plus faible que celui du comportement du regard. Et, du point de vue de cette composante du regard, les semi-transferts personnels sont similaires aux transferts

personnels : ils peuvent aussi être décrits comme des cas de neutralisation de la valeur de personne. Le classement de la figure 10 se trouve de ce fait réaménagé selon l’ordonnement de la figure 12.

Transferts personnels : neutralisation de la personne



Pas de transfert personnel : forme personnelle



MARCHER

Figure 12 : Réordonnement des figures 10 et 11 sur le critère du comportement du regard (adresse vs. non-adresse).

5.2. Retranchement des « dialogues en transfert personnel »

Le retranchement concerne les cas de « dialogue en transfert personnel » de Cuxac (2000 : 57), appelés aussi « dialogues transférés ». Certes, ces cas de discours rapporté suscitent l’effet iconique de l’assimilation entre le corps du signeur et celui d’un personnage. Certes, le regard du signeur y est détourné de l’interlocuteur qui se trouve placé face à lui. Dans l’exemple de la figure 13, le corps du signeur est ainsi successivement assimilé au personnage de la porte magique et à celui d’Alice qui, dans l’histoire racontée, entre en discussion avec la porte.



Figure 13 : Dialogue en discours direct
 ‘La serrure dit : « Tu [dois] entrer ! ». [Alice] : « Moi ? Comment ? »’.

Cependant, ce regard n’est pas comparable à celui qui, en transfert personnel, est vague voire fermé et interrompt toute référence à l’indice déictique. Au contraire, selon la formule de Cuxac lui-même, le regard du signeur « fixe un interlocuteur imaginaire » (ibidem). L’on pourrait dire, en d’autres termes, qu’il plante une figure d’allocutaire, qu’il installe un second champ énonciatif. Il y a dès lors dédoublement des références personnelles et déictiques, tout comme dans un énoncé français comme : « Pierre m’a dit : ‘je viendrai’ ».

Le dialogue rapporté au style direct, en langue des signes, reçoit dès lors la même définition polyphonique que celle que lui donne Ducrot (1984), sur des exemples de langue orale. Dans les deux cas, il s’agit d’une énonciation qui se présente comme dédoublée, même si elle est produite par un seul personnage empirique : la figure du locuteur y apparaît comme double. Contrairement, donc, aux formes de transfert personnel étudiées ci-dessus en 4.2. et 5.1., les formes sur lesquelles se construisent les dialogues en discours direct se fondent sur le point de repère d’un regard adressé. Plutôt qu’une mise en suspens des références déictiques, il y a dédoublement et enchâssement des énonciations.

6. DE L’ÉTUDE D’UNE LANGUE SIGNÉE À LA LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

L’analyse proposée dans ce parcours, en s’appuyant sur la mise en relation des composantes manuelles et du comportement du regard, offre la possibilité de décrire de manière cohérente et articulée les modalités de référence de la deixis et de l’anaphore, tout en donnant un éclairage neuf aux notions de locus et de transfert personnel. Elle permet aussi de distinguer, par des arguments grammaticaux, deux types de subjectivité qui, d’un point de vue iconique, sont réalisés par l’assimilation entre le corps du signeur et celui d’un personnage. D’une part, la subjectivité du locuteur, au sens donné par Ducrot (1984) : celle d’une instance qui inaugure un champ déictique par son regard adressé, comme dans toute énonciation, mais aussi en discours rapporté au style direct, par dédoublement du locuteur. D’autre part, la subjectivité d’un énonciateur, toujours au sens qu’en donne Ducrot : celle d’une instance qui

est un point de vue, mais non responsable d'une énonciation, et qui s'exprime seulement au travers de l'énonciation d'un locuteur, comme dans toutes les énonciations qui contiennent un ou plusieurs transferts personnels sans qu'il y ait délégation de parole, mais seulement expression d'un point de vue.

Du côté de la linguistique générale, cette réflexion invite à revisiter les conceptions de l'énonciation héritières des travaux de Benveniste. En offrant une illustration visuelle des thèses de Coursil, l'étude de la LSFB incite d'abord à repenser la notion de deuxième personne : à y voir non pas une valeur de personne, mais la fonction d'appel sur laquelle s'organise linguistiquement l'énonciation et le champ déictique. Le point d'ancrage de l'énonciation se déplace ainsi du 'je' au 'tu'. Ensuite, c'est la conception de la troisième personne comme « non personne » qui est à repenser. Telle que définie ici, la troisième personne résulte en effet de la conversion d'un 'je' ou d'un 'il' et s'appuie sur le repère de la fonction d'adresse. Elle n'est donc pas l'absente de l'énonciation : elle en fait partie intégrante. Enfin, cette analyse invite à distinguer la troisième personne de l'opération de neutralisation personnelle, réalisée en langue des signes par les transferts personnels, et à envisager la possibilité d'observer l'équivalent de cette neutralisation personnelle en langue orale. L'on pose l'hypothèse, sans pouvoir la justifier ici, que les formes 'il' ou 'elle' du discours indirect libre, en langue orale, s'apparentent à la même opération de neutralisation personnelle (Meurant (2006)).

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE E. (1966), *Problèmes de linguistique générale* 1, Paris, Gallimard.
 (1970), "L'appareil formel de l'énonciation", *Langages* 17, pp. 12-18.
 (1974), *Problèmes de linguistique générale* 2, Paris, Gallimard.
- COURSIL J. (2000), *La fonction muette du langage, Essai de linguistique générale contemporaine*, Guadeloupe, Ibis rouge.
 & GIOT J. (2003), "Ce tu qui n'est pas l'autre", Colloque *Pronoms de deuxième personne et formes d'adresse dans les langues d'Europe*, Forum des langues européennes, Institut Cervantes, Paris, 7 et 8 mars 2003.
- CUXAC C. (1998), "Constructions de références en Langue des Signes Française. Les voies de l'iconicité", *Sémiotiques* 15, pp. 85-105.
 (2000), "La Langue des Signes Française (LSF). Les voies de l'iconicité", *Faits de langues* 15 / 16, Paris, Ophrys.
- DUCROT O. (1984), "Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation", *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, pp. 171-233.
- ENGBERG-PEDERSEN E. (1993), *Space in Danish Sign Language: The semantics and morphosyntax of the use of space in a visual language*, Hamburg, Signum Verlag.
- JANZEN T. (2004), "Space rotation, perspective shift, and verb morphology in ASL", *Cognitive Linguistics* 15 (2), pp. 149-174.
- MEIER R. (1990), "Person deixis in American Sign Language", in C. Lucas ed., *Theoretical Issues in Sign Language Research*, University of Chicago Press, pp. 175-189.
- MEURANT L. (2006), *L'anaphore syntaxique redéfinie au regard d'une langue des signes. Etude de la langue des signes française de Belgique (LSFB). Morphologie, syntaxe, énonciation*, Thèse de doctorat non publiée, Université de Namur.
- MOREL M-A. & DANON-BOILEAU L. éds, (1982), *La deixis*, Paris, Presses Universitaires de France.
- NILSSON A-L. (2004), "Form and discourse function of the pointing toward the chest in Swedish Sign Language", *Sign Language & Linguistics* 7(1), pp. 3-30.
- QUINE W. (1953), *Du point de vue logique*, Paris, Vrin (trad. française 2003).

ANNEXES

*Conventions de notation des exemples*Regard

↑ ↓	Regard adressé à l'allocataire
a ↙ ↘ b	Regard non adressé, installant une valeur de locus ; la direction de la flèche schématise la direction du regard du signeur
v	Fermeture des yeux

Mains

PIANO	Glose française d'un signe (noyau lexical)
GRAND-MÈRE	Glose française en plusieurs mots d'un seul signe (noyau lexical)
Pté	Valeur de pointé, dénotée par un signe réalisé le plus souvent avec l'index (déterminant ou pronom)
Pers	Pronom ou déterminant personnel
1, 2, 3	Indice de personne
a, b, c	Valeur de locus
TP	Opération de neutralisation de la personne (ou « transfert personnel ») dénotée par la mise en suspens de l'adresse du regard et par l'utilisation de l'espace du signeur.
Cl	Valeur de classificateur (notation suivie d'un symbole précisant le choix du classificateur ; ce symbole reflète la configuration de la main qui dénote le classificateur)
'...'	Traduction